



Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

19^{ème} saisine

Yvelines et Hauts-de-Seine : territoires résilients

Revue de presse en date du 4 mars 2021

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine font le bilan de leur action face à la crise sanitaire 2



01/03/2021 : <https://www.actu-juridique.fr/administratif/les-yvelines-et-les-hauts-de-seine-font-le-bilan-de-leur-action-face-a-la-crise-sanitaire/>

Covid-19 : comment les Départements du 78 et 92 préparent l'après ? 6



17/02/2021 : <https://lagazette-sqv.fr/2021/02/17/votreville/ile-de-france/78-92-comment-ameliorer-la-resilience-des-deux-departements/>



12/02/2021 : <https://lagazette-yvelines.fr/2021/02/12/78-92-comment-ameliorer-la-resilience-des-deux-departements/>

78-92 : Comment améliorer la résilience des deux départements ? 8



17/11/2020 : <https://www.yvelines-infos.fr/covid-19-comment-les-departements-du-78-et-92-preparent-lapres/>

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine font le bilan de leur action face à la crise sanitaire

Publié le 01/03/2021 - mis à jour le 02/03/2021 à 10H25

slide 1 to 2 of 2



Nicolas Dendri



François Leblond

président du conseil de développement durable interdépartemental 78/92

Un an après le début de la crise sanitaire en France, les premiers enseignements commencent à être délivrés notamment sur le fonctionnement de l'administration publique. C'est le cas des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. À travers leur établissement public interdépartemental (EPI 78/92), les élus de ces deux territoires ont demandé au conseil de développement durable interdépartemental de faire un rapport pour tirer les leçons de l'action départementale pendant la crise sanitaire. Des travaux menés par le président de cette structure François Leblond.

Actu-Juridique : Quel est le rôle et quelles sont les missions du conseil du développement durable interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine ?

François Leblond : Le conseil de développement durable interdépartemental (C2DI) est issu de l'institution qui existait déjà pour le département des Hauts-de-Seine. Le conseil de développement durable du 92 a été créé en 2005. Cette institution se veut un outil de démocratie participative et a vocation à traiter un certain nombre de sujets qui intéressent les conseillers départementaux et pour lesquels ils ne sont pas compétents. C'est un conseil rassemblant des experts, avec des points de vue sur l'actualité complémentaires à celui des élus. Le président du conseil départemental pose une question au président du conseil de développement durable. Celui-ci fait travailler le C2DI sur ce sujet et rend compte des conclusions devant les élus départementaux.

Lorsque les Yvelines et les Hauts-de-Seine ont décidé de travailler ensemble, en 2016, l'établissement public interdépartemental (EPI) a créé le conseil de développement durable interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (C2DI). Nous sommes passés à 80 membres. Il y a quatre collèges : un premier composé des élus appartenant à l'ensemble des sensibilités politiques, un deuxième avec des

représentants du monde économique, un troisième composé d'associations et un quatrième de personnalités qualifiées. Chaque année, les deux présidents des conseils départementaux nous posent une question et nous travaillons sur la réponse. Nous enrichissons les informations dont peuvent disposer les élus sur des sujets d'actualité. Nous avons autour de nous des experts de grande qualité sollicités en fonction des sujets à traiter. Les services des conseils départementaux participent à nos travaux et un dialogue très riche s'engage avec eux. Le C2DI c'est comme le Conseil économique social et environnemental (Cese) à l'échelle du département.

AJ : Vous avez été saisi le 30 juillet 2020 par Georges Siffredi, président de l'EPI 78/92, pour traiter de la crise sanitaire et ses conséquences dans les deux départements. Quels étaient les objectifs de cette saisine ?

F. L. : Les objectifs étaient d'examiner toutes les mesures et actions conduites par les deux départements dans le cadre de cette pandémie. En écoutant les services départementaux et des personnes de l'extérieures engagées dans la crise, on voulait savoir, suite à cette période difficile pour tout le monde, si certaines manières de travailler de la part des services des deux départementaux peuvent devenir pérennes.

« L'idée était d'essayer de déterminer, si pour l'avenir les actions nouvelles mises en œuvre peuvent être pérennisées »

La question d'un renouvellement de la manière de travailler des services se pose notamment avec une volonté d'agilité. L'agilité c'est la volonté de faire travailler ensemble des personnes de même niveau sans passer forcément par l'échelon supérieur, ce qui donne un dialogue entre les services. C'est toujours à renouveler et à reprendre. Pour résumer, l'idée était d'essayer de déterminer, si pour l'avenir les actions nouvelles mises en œuvre peuvent être pérennisées.

AJ : Comment avez-vous travaillé sur cette thématique ?

F. L. : On a essayé de voir avec les questions qui nous étaient posées quelles étaient les personnes les plus compétentes. On a donc commencé par cerner le sujet. Ensuite, on a fait travailler en commission. Il y a eu deux séances de cette nature. Nous n'avons pas pu travailler comme d'habitude avec le contexte sanitaire. C'était très difficile. Mais on y est arrivé.

AJ : Quand vous dites que vous avez cerné le sujet, qu'est-ce que cela signifie ?

F. L. : Quand on pose la question d'une façon générale sur la manière dont les services de deux départements ont travaillé pendant la crise sanitaire et les leçons que l'on peut tirer, il faut essayer de repérer dans les deux départements les services

les plus concernés par cette période. On doit aussi identifier les relations qu'ils avaient avec l'extérieur car il y avait des associations mobilisées avec ces services. L'État s'est aussi impliqué de son côté. Nous avons donc fait l'inventaire des sujets qui avaient été abordés par les uns et les autres et nous avons recueilli les témoignages des acteurs engagés sur ces sujets. Les personnes interrogées peuvent être internes à l'administration mais également leurs interlocuteurs. C'est le cas d'associations qui ont un rôle majeur dans la lutte contre la pandémie comme la Croix-Rouge, la Fondation Mallet ou l'association La Sauvegarde. On a donc travaillé sur la santé, le social, l'emploi, l'environnement.

AJ : Le titre du rapport que vous avez rendu c'est « Territoires résilients ». En quoi les Yvelines et les Hauts-de-Seine ont-ils été résilients ?

F. L. : Notre volonté c'est que les Yvelines et les Hauts-de-Seine soient résilients pour la suite. Toute l'expérience qu'ils ont eue pendant la crise doit leur permettre de travailler d'une nouvelle manière pour la suite et pas seulement dans des périodes de pandémie. C'est cela la résilience. Cette question se pose depuis longtemps. La tendance naturelle de l'administration c'est de faire des choses de façon verticale. Les services obéissent à un chef de service qui obéit lui-même à un autre, etc. Je considère qu'il faut favoriser le travail collectif des services à partir d'un objectif commun dès lors qu'on considère qu'ils ont chacun une partie de la solution. Et l'outil informatique facilite aujourd'hui ce type de collaboration.

AJ : En quoi l'échelon départemental a-t-il été essentiel durant la crise sanitaire ?

F. L. : Les départements ont plus de la moitié de leurs dépenses consacrées au social. On ne sait pas suffisamment cela et on ne sait pas que le département a un rôle majeur dans ce domaine.

« Les départements ont plus de la moitié de leurs dépenses consacrées au social »

J'ajoute qu'il y a des questions sociales qui ne sont pas actuellement traitées par le département et qui devraient l'être. Je pense notamment à la politique du logement qui n'est pas suffisamment départementalisée. Le niveau départemental n'est pas un niveau contre la région. C'est un échelon indispensable pour traiter des problèmes quotidiens de toutes catégories de population qui ont besoin de l'aide publique. Cela ne signifie pas que le département soit seul à traiter ce domaine. Il doit être en contact avec l'extérieur notamment avec le préfet de département, qui a son rôle à jouer. Selon moi, le département est un niveau d'administration qui doit être soutenu. C'est d'autant plus vrai avec la création des grandes régions, qui revalorise la fonction de proximité de l'échelon départemental.

AJ : Face à la crise sanitaire, l'une des politiques prioritaires c'est celle de la santé. Aujourd'hui, cette compétence se situe au niveau régional. Que pourrait faire le département dans ce domaine-là ?

F. L. : Si on regarde l'ensemble de la France, les questions ne vont pas se poser de la même manière. En Île-de-France, c'est spécial. Quand vous êtes dans un département comme la Meuse, qui est loin de Strasbourg, il est évidemment nécessaire que l'essentiel du travail se fasse à ce niveau-là. Ce n'est peut-être pas forcément vrai en Île-de-France même si je suis favorable au renforcement des compétences des départements franciliens. Il y a beaucoup d'habitants en Île-de-France. Il faut donc, en matière sociale notamment, une structure qui corresponde à peu près à quelque chose qu'on puisse maîtriser. Le département est bien placé pour cela. Et c'est déjà le cas dans plusieurs domaines autres que la santé. Par rapport à ce sujet, si on se place dans l'actualité, on voit que le département doit être très présent concernant le vaccin.

AJ : Quels sont les premières leçons que vous tirez de la crise sanitaire à propos de l'organisation administrative ?

F. L. : Le niveau des collectivités territoriales est très important dans la situation présente. C'est une période particulière pour la santé et on a besoin que tous les niveaux d'administration soient solidaires les uns des autres.

« Il y a un excès de centralisation qu'il faut essayer de combattre. La France est extrêmement diverse et les situations locales sont tellement différentes qu'il ne faut pas tout régenter depuis Paris »

Je considère aujourd'hui par exemple que les préfets doivent être considérés comme une autorité de dialogue avec les collectivités territoriales. Cela se fait très bien dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Mais il y a un excès de centralisation qu'il faut essayer de combattre. La France est extrêmement diverse et les situations locales sont tellement différentes qu'il ne faut pas tout régenter depuis Paris, notamment sur les modalités de prise en charge. Dans les auditions menées pour construire notre rapport, on a appris beaucoup de choses sur des initiatives prises, au-delà des compétences autorisées, à différents niveaux pour essayer de traiter les problèmes d'actualité qui étaient difficiles. C'est le cas notamment autour des personnes en situation de handicap, avec des associations qui ont mis en place des dispositifs inédits, qui ont été en dialogue permanent avec les services des deux départements et qui ont fait un travail formidable.



- [Île-de-France](#)

Covid-19 : comment les Départements du 78 et 92 préparent l'après ?

Chloë Bringuier
17 novembre 2020

- [Twitter](#) [Facebook](#) [Google +](#)

En ce mois de novembre 2020, la France vit son deuxième confinement. La situation sanitaire est mauvaise et la vie quotidienne est fortement impactée. Serons-nous reconfinés à l'avenir ? Comment vivre jusqu'au vaccin ? Comment penser son avenir ? La « vie normale » reviendra-t-elle ? Autant de questions auxquelles le C2DI (Conseil de développement durable interdépartemental), a tenté d'apporter quelques pistes.

Au milieu de l'été 2020, peu de temps après son élection, le président du **Conseil départemental des Hauts-de-Seine**, Georges Siffredi, a saisi le C2DI d'une nouvelle mission : **comment les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine peuvent-ils accroître leur résilience collective ?** Une vaste question avec tout autant d'entrées et de réponses à apporter.



Covid-19 : comment les Départements du 78 et 92 préparent l'après ? © CD78/N.DUPREY

Vendredi 13 novembre 2020, le **C2DI** se réunissait... Virtuellement comme l'oblige la situation actuelle. Les intervenants se sont succéder lors d'une matinée découpée en trois parties :

- Comment cette période inédite à l'époque, particulière aujourd'hui, a-t-elle été vécue par les acteurs du territoire ?
- Quelles initiatives ont été déployées durant ce printemps 2020 ? Quels enseignements peut-on en tirer ? Faut-il en pérenniser certains ?
- Comment continuer à agir dans l'incertitude pour ne laisser personne sur le bas côté ? Sans se penser plus fort que le virus : comment continuer ?

Des actions concrètes

Plusieurs membres du C2DI ont témoigné de leurs actions ces derniers mois. Jean-François Larrieu, directeur général de la **Fondation Mallet** a notamment expliqué la façon dont ils avaient fonctionné **pour confiner les résidents durant le premier confinement**. Marion Nahant, de la DGA Aménagement et Développement du **Département des Yvelines**, a profité d'une longue intervention pour rappeler toutes les actions déployées par le Département yvelinois. **Tests dans les EHPAD, distribution de masques, sorties pour les enfants de l'ASE,...** Autant de sujets sur lesquels le Conseil départemental des Yvelines a répondu présent.

Et maintenant ?



Covid-19 : comment les Départements du 78 et 92 préparent l'après ? © CD78/C.BRINGUIER

C'est la question qui brûle les lèvres, mais à laquelle on ne peut répondre simplement. Pourquoi ? **Chaque territoire, chaque public, chaque besoin est différent.** On ne répond pas à une entreprise comme on répond à une famille, même si les deux sont à l'euro près pour finir le mois. Ces échanges entre professionnels ont permis de mettre en lumière différents secteurs et d'établir **les corps de métiers, notamment, pour lesquels l'aide apportée a été tout à fait bénéfique.**

L'école à distance : agir dans l'urgence

Le monde de l'enseignement et de l'éducation a subi les changement de plein fouet. Si certains étaient déjà à l'aise avec les outils numériques, en mars 2020 : il n'était plus question de préférence, tout le monde devait s'y mettre. L'entrée (brutale) des **nouvelles technologies dans la vie des professeurs et des élèves** fait figure d'un point sans retour. Si tout n'est pas à garder sur le long terme : **de nombreuses nouveautés ne permettent plus de retour en arrière.**

Se sentir bien dans son quotidien

Au niveau de la vie quotidienne, des questions longtemps évincées ne peuvent plus être contournées. Parmi elles : la **végétalisation des villes.** Les yvelinois et altoséquanais se sont rendus compte de l'importance de leur cadre de vie : d'autant plus lorsqu'il faut vivre, sans jardin, dans une ville totalement bétonnée. Le retour à l'essentiel passe aussi par là pour de nombreux habitants. **Des jardins partagés, des arbres, des parcs, des pistes cyclables entretenues et sécurisées... Et le bruit.**



Covid-19 : comment les Départements du 78 et 92 préparent l'après ? © CD78/MC.RIGATO

Tous les habitants des villes s'en souviennent : **le calme olympien des premières semaines de confinement**. Aucun embouteillage, klaxon, bruit parasite... **Comment pérenniser cette douceur ?** Les vélos et véhicules électriques ? L'aide à l'achat de véhicules dits propres ? Ce calme, pour de nombreux franciliens n'est plus un luxe, mais participe à l'envie profonde d'un **confort de vie supérieur même lorsque l'on vit dans un petit logement urbain**.

Se rapprocher de ceux qui nous permettent de vivre

L'économie circulaire participe également à ce quotidien, pas forcément plus lent, mais **en adéquation avec les humains que nous voulons être, que nous essayons de devenir**. **Recycler ses appareils, faire ses courses de manière locale, soutenir les producteurs directement à la ferme ou via les AMAP**, de plus en plus présentes en ville.

Tous ces sujets étaient à l'origine de débats. **Des débats complexes qui aboutissent rarement à un consensus**. La solution au problème de l'un peut rapidement devenir une complication pour l'autre. **Le C2DI a pour mission de proposer des idées qui servent tout le monde**.

Pas tous égaux face à la crise

Les intervenants ont également mis en lumière les **inégalités sociales révélées ou accentuées par le Covid-19**. Logement, endettement, enfance, emploi, autonomie, précarité, accès aux soins... **Comment gérer les problèmes urgents ?** Maintenant que nous avons -presque- toutes les cartes en main, comment agir avant que ces problèmes ne deviennent ingérables ? Les projets « **Quartiers d'été** » et « **Vacances apprenantes** », étaient notamment **une première réponse qui a permis de prendre en charge, même quelques heures, des jeunes qui en avaient besoin**.

La vigilance auprès des individus fragiles ou isolés doit être redoublée. Sur le terrain, **les associations ou bien les auxiliaires de vie, par exemple, ont mis les bouchées doubles** : les aides doivent suivre autant par dignité que pour attirer de nouveaux professionnels dans des métiers peu valorisés ou éloignés mais résolument cruciaux.

L'entraide a fait ses preuves, à tous les niveaux, dans tous les milieux : et si les solutions de demain commençaient par là ?

78-92 : Comment améliorer la résilience des deux départements ?

Le Conseil de développement durable interdépartemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine a présenté ses préconisations pour mieux faire face aux conséquences de la crise en cours.

Par Damien Guimier -
12 février 2021

Quels enseignements tirer de la crise sanitaire et comment améliorer la résilience des territoires, face aux crises à venir ? Ce sont les questions auxquelles l'Établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI 78/92), qui mutualise certaines compétences des deux conseils départementaux, a tenté de répondre. En saisissant son Conseil de développement durable interdépartemental (C2DI). Ce dernier a présenté son rapport, composé de nombreuses préconisations, le 26 janvier à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Plusieurs réunions ont ainsi été menées de juillet 2020 à ce mois de janvier, avec des acteurs de tous horizons. L'objectif était de « dresser un panorama de la situation – de la crise sanitaire, mais aussi de ses effets dominos (crises économique et sociale) -, ainsi que d'autres risques qui s'y ajoutent (changement climatique, cyber-attaques, terrorisme) », avec la période d'incertitude qui en découle, indique l'EPI 78/92 dans un communiqué. « Cette incertitude a au moins deux caractéristiques : les menaces sont globales tout en ayant des impacts locaux. [Et] une crise a des impacts en cascade, explique François Leblond, président du C2DI, face aux élus. Cela rend la crise et ses impacts d'autant plus difficiles à traiter. La complexité actuelle du monde a conduit à l'émergence de méthodes qui vont au-delà de la gestion de crise, telle la résilience. »

Le terme « résilience », central dans le rapport, désigne la capacité de faire face à une situation inédite. « Ce concept n'est pas nouveau, mais il y a un grand intérêt dans la situation actuelle, confirme François Leblond. [La résilience] nous ouvre des possibilités d'actions nouvelles, d'innovations. La résilience paraît très intéressante pour l'action publique car elle nous positionne d'emblée dans une approche systémique où on s'intéresse à toutes les politiques publiques et aux impacts en cascade. » Pour améliorer la résilience des deux départements, les concertations du C2DI ont abouti à un grand nombre de préconisations, réunies en huit thèmes couvrant en partie le champ des

grandes politiques départementales. Pour chacun, les deux rapporteurs de la saisine, Agnès Bauche et Gilles de Wavrechin, ont mis en exergue les difficultés rencontrées par les différents acteurs mobilisés depuis le début de la crise sanitaire et plusieurs propositions concrètes.

Concernant la santé, « la ressource humaine était au cœur des préoccupations exprimées lors des séances de travail », avec de nombreuses structures où « l'épuisement se cumule à la pénurie de candidats pour renforcer l'effectif », note Agnès Bauche. Le C2DI préconise donc de « soigner ceux qui soignent en leur garantissant matériels, formations, circuits d'information, partenaires, possibilités d'innover, et aussi pour certains des logements à loyer modéré ». L'instance propose aussi que les eaux usées soient analysées « en vue de détecter la présence de virus ou de bactéries, avant même l'apparition de symptômes », par exemple « à proximité des Ehpad et des collèges ». Sur le volet social, le C2DI rappelle qu'il « faut agir vite pour aider les plus précaires et ceux qui sont sur le point de basculer dans la précarité », notamment les étudiants. Le rapport propose ainsi de « développer le vivier de jeunes bénévoles, constitué pendant le premier confinement » ou encore de « créer des réseaux de voisinage afin de soutenir dans les moments de crises les personnes fragiles identifiées ».

Du côté de l'éducation, « l'investissement des deux Départements, notamment en matière d'équipements numériques et d'accompagnement, a été salué », rappelle Gilles de Wavrechin. Il propose notamment, « afin de fédérer largement les acteurs de la jeunesse dans les situations d'urgence », de créer « une instance locale spécifique de gestion de crise, mise en place et animée par les Départements ». Concernant l'enjeu environnemental, l'instance interdépartementale a « souhaité que les crises actuelles n'ocultent pas des crises plus sournoises comme le réchauffement climatique, susceptible de provoquer vagues de chaleur, inondations, incendies, etc., explique Agnès Bauche, avançant que des solutions existent déjà localement, mais restent encore peu pratiquées. Notre préconisation est donc de faire des deux départements, des démonstrateurs à grande échelle des solutions et savoir-faire en matière de gestion de la nature ».

Sur le volet économique, l'enjeu est de « préserver les entreprises existantes, ce à quoi les Départements se sont employés autant que l'État le leur permettait, et ouvrir les perspectives de développement sur le long terme », souligne Gilles de Wavrechin. Sa préconisation est de « renforcer le tissu économique local par des actions structurantes et notamment : le soutien au commerce, l'élaboration d'une feuille de route « économie circulaire », le développement des circuits courts d'alimentation ». Le rapport comprend, par ailleurs, nombre d'autres préconisations sur la culture, le sport, du tourisme, l'urbanisme, les transports, etc. Sa synthèse est à retrouver sur epi78-92.fr. François Leblond a, en tout cas, loué le « rôle fondamental joué dans cette crise sanitaire » par les Départements, et assurer qu'ils « peuvent beaucoup sur leurs territoires : ils sont des acteurs structurants de l'aménagement et du développement de la résilience naturelle, à travers la commande publique, les projets qu'ils soutiennent et financent. »

« Vos préconisations pour démultiplier les forces et les actions, pour faire face à l'aggravation des difficultés et à l'apparition de nouvelles précarités à cause du Covid, sont pertinentes et seront reprises pour améliorer nos dispositifs [...], a adressé au C2DI Georges Siffredi (LR), président de l'EPI 78/92 ainsi que du Département des Hauts-de-Seine. Mais au-delà de l'action sociale, vos travaux montrent que la diversité des domaines d'actions départementales apporte une vraie plus-value et permet de conjuguer solidarité et attractivité au service de la qualité de vie des habitants. »

Son homologue yvelinois, Pierre Bédier (LR), estime qu'il est « trop tôt » pour dire ce qui sera mis en œuvre ou pas dans ce rapport, et prévoit qu'il sera « débattu » dans chacune des deux assemblées départementales. « On ne retient jamais la totalité d'un rapport, mais il y a des choses vraiment pertinentes, d'ailleurs pour certaines, qu'on avait imaginées nous-même et qu'on s'apprêtait à mettre en œuvre », poursuit Pierre Bédier. L'occasion de vanter une nouvelle fois les mérites de l'alliance des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Et surtout leur fusion souhaitée, toujours dans l'attente d'une réponse du gouvernement.